

La place du beau-parent dans la famille.

« T'as rien à me dire,
t'es pas mon père ! »

L'image de la belle-mère, l'effroyable marâtre des contes pour enfants ne naît pas de nulle part : les beaux-parents souffrent couramment d'une image dégradée. Cependant, ce que nous pouvons lire dans les contes est toujours un peu fantasmé et les images évoluent. Néanmoins, trouver sa place dans une famille recomposée n'est pas toujours chose aisée (que ce soit pour le beau-parent, le parent et l'enfant).

- ▶ Quelle place pour le beau-parent dans cette « nouvelle » famille ?
- ▶ Quelle relation établir avec l'enfant ?
- ▶ Jusqu'où s'impliquer au quotidien ?
- ▶ Quelle relation établir avec l'autre parent ?

Du côté des professionnels cette fois : quelle place accorder au beau-parent dans nos interventions ?

Nous partirons alors de l'idée qu'il y a autant de manière d'être parent que de parents : Ainsi, il n'y a pas de recette pour être un « bon » beau-parent.

Au cours de cette soirée d'échange, nous vous proposons d'aborder ces questions au travers de situations concrètes. Plutôt que de parler de place, nous évoquerons davantage la fonction du beau-parent dans la famille et la reconnaissance juridique (souvent méconnue) qui peut lui être accordée.

Les intervenantes, Sabine SABATIER et Véronique PIRIOT exercent comme médiatrices familiales à l'association Le Gué, à Saint-Brieuc. La médiation familiale constitue un espace de parole, de réflexion et de prise de décisions s'adressant notamment aux parents séparés qui rencontrent des difficultés pour s'entendre sur les conséquences de la séparation. Cette démarche s'inscrit plus généralement dans le cadre des dispositifs de soutien à la parentalité.